

**AVENANT N°2 AU CONTRAT DE CESSION**

de droit d'exploitation du spectacle

« Le Porteur d'Histoire » ACME

DCULT N° 21.498

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :****ACME SAS**

97 rue de la Folie Méricourt

75011 PARIS

kellygowry@acme.eu.com

Siret : 80775531900033

Code APE : 9001Z

Licence d'entrepreneur de spectacle : PLATESV-R-2021-007537

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR38 80 775 53 19

Représentée par Mr Camille Torre en sa qualité de président,

Ci-après désigné « le PRODUCTEUR », d'une part,

**ET :****La Ville de Royan**

Adresse : 80 avenue de Pontailac - 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 39 56 56

Siret : 211 703 061 00013

Code APE : 751 A

Licence n° : 1-2021-005035 ; 2-2021-005038 ; 3-2021-005036

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « l'ORGANISATEUR », d'autre part.

**Il est exposé ce qui suit :**

Le Producteur dispose du droit de représentation en France du spectacle :

« LE PORTEUR D'HISTOIRE »

pour lequel il s'est assuré le concours des artistes nécessaires à sa préparation et à sa représentation.

L'Organisateur soussigné dispose d'un lieu de représentation.

**Il est convenu et arrêté ce qui suit :****Le présent avenant détaille les nouvelles modalités d'accueil du spectacle, toutes les autres clauses du contrat demeurent inchangées et valables entre les parties.****TRANSPORT :**

Pour la réalisation du spectacle, L'ORGANISATEUR prendra en charge le cout des frais de transports de l'équipe technique (transports costumes et accessoires) et de l'équipe artistique.

- 5 Aller/retour train Paris – Royan = 631€ TTC

+ Péages Aller/retour : 146,60€ TTC

S/Total TTC : 777,60€ TTC

- Location Van Technique : 290 € HT  
- 1 Aller/retour Van technique Paris - Royan :  
1120 km x (0,595€ le kilomètre 7ch) = 666,40€ HT  
S/Total HT : 956,40€ HT

L'ORGANISATEUR prendra en charge directement l'organisation et le transport de l'équipe artistique (5 comédiens) de la gare SNCF de Royan au Théâtre et à l'hôtel et inversement.

#### **RESTAURATION :**

L'ORGANISATEUR prendra en charge les défraiements comme suit :

J-1 : 1 diner en prise en charge directe.  
JJ : 7 repas en prise en charge directe (1 déjeuner + 6 diners)  
J+1 : 1 repas à 18,80€.

S/Total : 18,80€ TTC

L'ORGANISATEUR prendra en charge un catering complet et conséquent, demandé à 17h00 JJ (cf FT)

#### **HEBERGEMENT :**

Prise en charge directe par L'ORGANISATEUR comme suit (Nuitée Hôtel 3\*\*\* + petit déjeuner) Hôtel à moins de 500 m à pieds du théâtre :

J- 1 : 1 single  
JJ : 6 singles

Les montants pris en charge sont négociés par l'Organisateur auprès des prestataires. Tout supplément sera à la charge du Producteur.

#### **MONTANT TOTAL :**

**956,40€ HT+ 52,60€ de TVA 5,5 % = 1009 € TTC + 796,40€ TTC (777,60 + 18,80) = 1805,40€ TTC (Mille huit cent cinq euros et quarante centimes).**

#### **Article 1 / Objet**

La date de représentation est modifiée comme suit : **Mercredi 1er décembre 2021**

Lieu : **Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan**

Durée : 1h40

**Ouverture des portes au public : 1 heure avant la représentation.**

#### **Article 7 / Montage – Démontage – Répétitions**

L'ORGANISATEUR tiendra le lieu du spectacle à la disposition du PRODUCTEUR le **Mercredi 1er décembre 2021 entre 09h00 et 20h00.**

L'ORGANISATEUR s'engage à assurer, par le biais de ses services techniques, le pré-montage du spectacle et ce avant le 1er décembre 2021 09h00.

Les démontages et rechargements seront effectués à l'issue de la représentation : **le Mercredi 1er décembre 2021**

Fait en QUATRE exemplaires à Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

Faire précéder les signatures de la mention manuscrite : *lu et approuvé.*

**Le Producteur,**

*lu et approuvé*  
*Camille Torre*  
ACME SAS  
SIRET 807 735 319 00033 - APE 9001Z  
Licence 2-1080359  
97 rue de la Folie Méncourt  
75011 Paris

Monsieur Camille Torre  
Président

**L'Organisateur,**  
Pour le maire et par délégation

*Didier Simonnet*  


Monsieur Didier SIMONNET  
Premier Adjoint